

Magnymag'

N° 210 - nov. 2018

Bulletin municipal

Vers de nouvelles mobilités

| 06-12



Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr



MagnylesHameaux



villemagny78



Ville de Magny-les-Hameaux



Magny-les-Hameaux



Magny les Hameaux

Sommaire

4

En images

13

Agenda

Vos rendez-vous

17

Portrait

Adeline Barnault

18

Santé

Le pôle médical



6 | 12

Dossier

Vers de nouvelles mobilités

© L. Guilbot

22

Mémoire
de Magny

Les tombes célèbres

23

À votre écoute

24

Expression libre

21

Associations

Centenaire du 11 nov.

20

Vie locale

Les élections européennes

27

Travaux

La photo du mois



© L. Guilbot

Magny, ville active
sur Instagram 

Magny-les-Hameaux est classée 14^e sur 50 des villes de moins de 20 000 habitants, les plus actives sur Instagram ! N'hésitez pas à suivre l'actualité de votre commune sur nos réseaux sociaux, tel ce lundi 8 octobre dernier, où le maire et les élus participaient au goûter des seniors organisé par la Ville.

Classement à consulter sur <https://myobservatoire.com/blog/2018/09/ete-2018-le-top-50-des-petites-villes-sur-instagram/>

Magnymag'

Bulletin municipal n° 210 • novembre 2018 • 1, place Pierre Bérégovoy BP 33 78114 Magny-les-Hameaux • 01 39 44 71 71 • Directeur de la publication : Bertrand Houillon • Rédactrice en chef : Élisabeth Le Goff • Comité de relecture : Dominique Berthelard, Raymond Besco, Armelle Billaudelle, Brigitte Bouchet, Arnaud Boutier, Arthur Desré, Frédérique Dulac, Laurence Guilbot, Tristan Jacques, Thérèse Malem, Christine Mercier, Henri Omessa, Alain Rapharin, Marie-Pierre Striolo, Jean Tancerel. • Photographies : AdobeStock, Ethol Bentol, Frédéric de Rougemont, Laurence Guilbot, Christian Lauté, Élisabeth Le Goff • Conception & réalisation :  scoop communication 10445-MEP • Dépôt légal : octobre 2018 • Tirage : 4 500 exemplaires • Impression : Le Réveil de la Marne





Lundi 1^{er} octobre, le Maire, accompagné d'élus et de ses services techniques, s'est rendu, à sa demande, dans les locaux du groupe Colas, spécialisé dans les routes, pour échanger sur les innovations expérimentées sur le site magnycois.

Appel à la mobilisation générale pour la mobilité !

Nous faisons sans aucun doute le même constat quant aux difficultés de circulation sur les axes routiers de notre territoire dû à un trafic croissant combiné au manque d'alternatives aux véhicules particuliers.

La réalisation de la Ligne 18 ne résoudra pas cette problématique dans son entièreté, d'autant qu'elle est remise en cause par un calendrier après 2030... Face aux besoins réels des habitants et des salariés, la réflexion est pourtant plus qu'urgente pour mettre en place des solutions alternatives, plus efficaces et plus faciles à réaliser. D'autant que des propositions ont été avancées depuis longtemps, toujours repoussées ou retardées...

Parmi elles : la demande d'une étude concrète des transports sur l'axe Sud-Nord afin de trouver des alternatives aux véhicules particuliers ; la réouverture du CV7 (axe important pour rejoindre les zones d'activités de l'Ouest saint-quentinois) ; le règlement des points noirs des carrefours à Châteaufort et à Voisins-le-Bretonneux ; la poursuite du transport en commun en site propre (Saint-Quentin – Massy) ; une réflexion à mener sur des alternatives en Vallée de Chevreuse (parcs re-

lais, bus express, transports à la demande) ; et pourquoi pas un téléphérique pour monter et traverser les vallées encaissées ?

J'alerte toutefois. La tentation serait de trouver des solutions pour une seule commune, sans mesurer le véritable impact pour l'environnement et les villes voisines, et sans les intégrer pleinement dans la concertation. Renfermer les communes n'a jamais servi à quoi que ce soit ! La problématique des mobilités concerne, en effet, l'ensemble de notre territoire : c'est donc ensemble que nous devons mener ce travail de réflexion pour aboutir à des solutions bénéfiques pour tous et pérennes.

C'est ensemble que nous devons réfléchir à des solutions efficaces pour nos mobilités !

J'ai encore renouvelé mon appel, déjà lancé sans résultat en janvier dernier, pour organiser une conférence sur les mobilités. Car nous ne devons pas avoir de crainte à dialoguer, à nous concerter sur cet enjeu majeur... Je suis certain que l'intelligence collective permettra de faire avancer ce dossier en satisfaisant l'intérêt général.

Bertrand Houillon

Votre Maire sur les réseaux sociaux :
[f](#) Bertrand Houillon / [t](#) @BHouillon

> Allô, M. le Maire

Mardi 13 nov.
 18 h 30 à 19 h 30
 01 39 44 71 38

> Permanences d'élus

Samedis 10, 17 et 24 nov.
 entre 9 h et 12 h
 à l'Hôtel de Ville

> Visite de quartier

Samedi 10 nov.
 10 h à 12 h
 Quartier des Hameaux

> Conseil municipal

Lundi 19 nov.
 20 h 30
 Salle du Conseil



La tête dans les étoiles

Samedi 6 octobre, à la Maison de l'environnement, l'association Astroclub Magnitude 78 proposait, en ouverture de la Fête de la science, de nombreuses animations « astronomiques » : planétarium, expositions, télescopes géants pour admirer le Soleil sans danger... La journée s'est poursuivie autour d'une soirée-débat sur le thème de la permaculture.



C'est parti pour une nouvelle saison culturelle !

Lancement exceptionnel de la nouvelle saison culturelle ce vendredi 28 septembre, sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Ryder Cup oblige, de nombreuses initiations au golf étaient proposées. Le parvis s'est ensuite transformé en piste de danse géante, avec Pat' Mouille et ses Mouillettes aux manettes musicales.





Échanges croisés autour de Linky

Vous avez été très nombreux, ce mardi 18 septembre, à participer à la réunion d'échanges sur les compteurs Linky, organisée par la municipalité, pour les habitants, en présence du distributeur d'énergie ENEDIS.



Une semaine citoyenne

Du lundi 1^{er} au samedi 6 octobre, la Ville et ses partenaires invitaient les écoliers et les jeunes des accueils de loisirs à découvrir leurs institutions locales. Ce jour-là, les jeunes ont pris place dans les sièges du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, en présence de la 1^{re} adjointe, Christine Mercier.

1 321 coureurs

Le trail des 7 Hameaux, c'est ça ! De l'adrénaline et beaucoup de plaisir à la ligne d'arrivée (si, si !) : celui d'avoir parcouru 32, 18 ou 14 km, sur 700 m de dénivelé au cœur de la Vallée de Chevreuse. Bravo aux 1 321 coureurs mais également aux organisateurs (l'EASQY en partenariat avec la Ville), aux services municipaux et aux nombreux bénévoles.



Ils ont approché Tiger Woods !

Invités dans le cadre d'un projet d'éducation autour du golf par l'inspection académique et SQY, les élèves de l'école Rosa Bonheur font partie des heureux spectateurs à avoir foulé les « green » du Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines qui recevait, du 25 au 30 septembre, la Ryder Cup.



Suivez nous sur :



Vers de nouvelles mobilités



C'est un sujet qui a été largement débattu à l'occasion des deux cafés citoyens organisés par la municipalité auprès des habitants, en janvier et juin derniers. La question des transports

est l'une des préoccupations majeures des Magnycois, quel que soit leur âge.

Depuis des années, la municipalité agit et se bat pour améliorer les déplacements de ses habitants tout en s'efforçant de développer sur son territoire d'autres formes de mobilités, moins polluantes et plus durables.

L'alternative au « tout auto », c'est possible ! En laissant la place à d'autres modes de déplacement : transports en commun, véhicules électriques, automobile partagée, vélo, marche... Une multimodalité sur laquelle mise la municipalité pour répondre aux défis qui nous attendent.

Penser la mobilité autrement

Afin d'améliorer les déplacements, tant à l'intérieur de la commune que pour y entrer et en sortir, la Ville agit activement auprès de ses partenaires et réfléchit à de nouvelles mobilités.

Participation active aux commissions et aux réunions liées aux transports auprès de tous les partenaires institutionnels pour faire valoir les besoins des habitants, actions auprès du département et de l'agglomération SQY pour la création d'une voie verte et d'une piste cyclable, interventions auprès de l'État contre les nuisances aériennes de l'aéroport de Toussus-le-Noble et pour le passage en souterrain de la

“ La multimodalité est l'un des enjeux majeurs du 21^e siècle pour les villes. ”

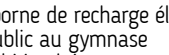
future ligne 18 du futur métro du Grand Paris, co-organisation des Assises de la mobilité du plateau de Saclay et des vallées voisines pour tenter de trouver des solutions de meilleure desserte du territoire... En matière de transport, la Ville ne ménage pas ses efforts. Et parfois, ça paie ! Au moment du réaménagement du réseau

de bus sur l'agglomération SQY, certaines de ses demandes ont ainsi été prises en compte, telle l'amélioration des correspondances et des fréquences entre les bus et les RER de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Du « tout-voiture » à la multimodalité

Après l'ère du « tout-voiture », modèle dominant et quasi exclusif du siècle précédent, place à la multimodalité ! Car indispensable, l'automobile montre ses limites – en termes environnemental, économique, sanitaire et humain – et pèse chaque jour un peu plus sur l'environnement. Un contexte qui amène à penser à de nouvelles façons de

Repères

- 1  véhicule électrique en partage pour les déplacements de service des agents
- +1  véhicule électrique aux services techniques
- +1  borne de recharge électrique tout public au gymnase Chantal Mauduit

Mobilité durable, pour tous

Pour qu'elle soit durable, la mobilité doit être pour tous les publics, y compris celles et ceux à mobilité réduite : de la personne handicapée au parent avec poussette, à la personne âgée qui a des difficultés pour marcher. C'est pourquoi en s'appuyant sur les travaux d'un

groupe composé d'habitants (la commission accessibilité et le comité seniors), la commune poursuit ses travaux d'accessibilité sur sa voirie afin d'assurer une continuité de cheminement, sur les trottoirs et les traversées piétonnes (abaissment des bordures, pose de potelets et de bandes podotactiles, etc.). Des bancs de pause ont également été déployés et d'autres vont être installés pour répondre aux besoins signalés.



5 

en partage pour les déplacements de service des agents

13,5 km d'itinéraires cyclables sur la commune

9

lignes de bus, dont 3 scolaires, desservies par 3 transporteurs (SQYBUS, SAVAC et ALBATRANS)





Parole d'élus



RAYMOND BESCO,
conseiller municipal délégué
aux travaux, à la gestion
urbaine, au développement
durable et aux transports.

Patience et persévérance pour des déplacements apaisés

Pourquoi et comment nous déplaçons-nous ?

Chacune et chacun d'entre nous a, suivant les périodes de sa vie, son lieu d'habitation, de travail, d'études ou de loisirs, une ou des réponses différentes à ces questions. Une des préoccupations des élus est de trouver et d'organiser la meilleure réponse possible à ces besoins complexes et changeants.

Structurer l'offre de transport demande beaucoup de temps et des moyens financiers importants. Cela implique de faire des choix politiques qui vont influencer nos vies pour des années. Les villes nouvelles ont été conçues pour le tout-voiture et la position géographique excentrée de Magny-les-Hameaux ne fait qu'aggraver ce besoin de moyens individuels de transport.

Conscients de ces difficultés, les élus de Magny-les-Hameaux agissent pour que les organisateurs des transports publics augmentent l'offre de transports collectifs sur notre commune et ont adopté, dès juillet 2004, un plan de hiérarchisation de voies sur la commune afin de favoriser le développement des modes doux (marche, vélos, etc.).

À partir de là, la patience et la ténacité s'imposent : décidée en 2004, la transformation de la rue André Hodebourg a vu le jour en 2014 ; intégrée au plan de déplacement de l'agglomération et du département depuis 2008, la liaison cyclable permettant de relier la commune au reste de l'agglomération est seulement en cours de finalisation !

Tout ceci ne va pas assez vite, cependant les dossiers et les réalisations avancent. Notre ville se transforme progressivement en essayant de répondre au mieux et dans la concertation à la diversité des demandes, parfois exprimées vivement quand la question de la sécurité est abordée. Le plan d'accessibilité de nos voiries élaboré avec les habitants, les aménagements de nos rues élaborés avec les riverains, l'insertion des modes doux sont autant de sujets qui vont dans le sens d'une ville agréable à vivre et qui visent à des déplacements plus apaisés et plus respectueux des uns et des autres.

se déplacer ; ou à remettre au goût du jour certaines mobilités oubliées, tel le vélo qui revient sur le devant de la scène. Favorable aux circulations douces, la Ville investit en ce sens (achat de véhicules électriques et de vélos pour ses agents, création de places de parking avec borne de recharge pour véhicules électriques, etc.) et pèse auprès de ses partenaires. Elle se réjouit d'avoir obtenu du département la création d'une piste cyclable reliant le hameau de Villeneuve au Village et d'une voie verte de SQY permettant aux Magnycois de traverser la commune du Buisson à Buloyer, en toute sécurité (lire page 10).

Beaucoup reste à faire pour améliorer son réseau de transport collectif*, notamment pour augmenter les fréquences des week-ends et développer une navette reliant la commune à la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Parallèlement, la municipalité explore d'autres pistes pour l'avenir. L'idée d'étudier un transport aérien de type téléphérique a ainsi été avancée par le Maire afin d'améliorer la liaison entre les gares du territoire (édito du *Magny mag'* n°200 – nov. 2017), pas uniquement dans l'axe Est-Ouest du territoire (entre le Plateau de Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines) mais également Nord-Sud entre Versailles et Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Vous l'aurez compris, il ne s'agit pas de construire plus de routes mais d'innover sur des mobilités complémentaires, et durables.

* Retrouvez la carte en 3D de la commune qui illustre « Qui fait quoi dans la ville ? », notamment en termes de voiries et de transport en commun, en flashant sur ce QR Code



 www.magny-les-hameaux.fr/contenu/qui-fait-quoi-dans-la-ville

Traverser la commune en deux-roues

Traverser Magny-les-Hameaux en deux-roues, depuis le quartier du Buisson jusqu'au hameau de Buloyer, et jusqu'aux autres villes de l'agglomération SQY : ce sera possible dès la fin de l'année !

Cet été, après des années de mobilisation de la municipalité pour obtenir ces aménagements auprès du département et de l'agglomération SQY, les travaux ont, enfin, été réalisés pour relier le hameau de Villeneuve à celui du Village via une piste cyclable déconnectée de la route (travaux réalisés par le Département, en cours de finalisation). En parallèle, une voie verte a été créée le long de la RD 195 depuis la RD 91 à Buloyer (travaux réalisés par SQY) qui, depuis cet été, permet d'accéder au CV 7 et de relier les autres communes de l'agglomération, en pédalant. L'aménagement des autres tronçons a été financé par la commune, dans le cadre de jalonnements. Un dossier suivi de près par les services techniques de la Ville qui participent à la mise en place d'une signalisation spécifique pour notifier la présence d'itinéraires cyclables : à l'intérieur des hameaux, les routes partagées avec les vélos sont signalées par des pictogrammes au sol et identifiées par un panneau. En tout, ces aménagements représentent entre 5 et 6 kilomètres de route dédiés aux véhicules non motorisés.

Le Mont-Saint-Michel via Magny-les-Hameaux

La Véloscénie est aux cyclotouristes ce que la nationale 7 était aux automobilistes partant en vacances : un parcours mythique depuis Notre-Dame de Paris jusqu'à la baie du Mont-Saint-Michel, ponctué d'étapes gourmandes, patrimoniales et culturelles. Au total, 450 km d'itinéraires balisés avec plusieurs haltes recommandées, depuis 2016 en vallée de Chevreuse, et notamment à Magny-les-Hameaux. Au départ de Paris, les touristes à vélo, qui effectuent en moyenne 50 à 60 km par jour, peuvent ainsi s'arrêter à Port-Royal des Champs, au Village ou devant la Maison de l'environnement, sites répertoriés sur la carte de la Véloscénie. Et pourquoi pas partir en vacances à vélo depuis Magny-les-Hameaux vers la Normandie ?



© E. Le Goff

Magny-les-Hameaux est une ville parfaite pour le vélo !

Samia Bourahla (ci-dessus en photo à vélo) – 52 ans – habite au Buisson

La commune est adaptée aux deux-roues car il y a beaucoup de pistes cyclables. Je me déplace beaucoup à vélo, d'abord parce que j'adore ça : c'est un plaisir de pédaler. Et c'est plus rapide que la voiture sur des petits trajets : pas besoin de trouver une place, le vélo se gare facilement ! La pluie ne m'arrête pas : il suffit d'être bien équipé. Je combine toutefois les modes de transport : la voiture pour les plus longs trajets et le bus pour me rendre à Saint-Quentin-en-Yvelines. Mais maintenant avec la voie verte, je vais même pouvoir me rendre dans les autres villes de l'agglomération à vélo. C'est génial !

Une Maison de l'écomobilité pour 2019

La Parc naturel régional nous annonce que dès mars 2019, vous pourrez vous rendre à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse à vélo et le garer dans un abri sécurisé (90 places en location), louer un VAE (vélo à assistance électrique) ou encore réparer votre deux-roues. Tout cela, dans un même et unique lieu : l'aiguillage ! C'est le nom qui a été choisi pour la Maison du tourisme et de l'écomobilité, financée par le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse et la région. Aménagée dans l'ancienne maison du garde-barrière à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (juste en face du RER), elle a vocation à valoriser l'offre touristique du territoire et à favoriser l'usage de modes alternatifs de déplacements : le vélo mais également le covoiturage, l'auto-partage de véhicules électriques (deux « Twizy » seront disponibles), l'auto-stop organisé...

Vous pouvez trouver le même type de services à la Vélostation, située à la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle dispose de 170 vélos à la location (courte ou longue durée), de 230 places de stationnement sécurisé et d'un atelier de maintenance et de réparation. Cet équipement, inédit dans la région, a été financé par SQY et Île-de-France Mobilités.



www.velostation.sqy.fr



© Photothèque sqy / G. Robin

Le télétravail pour limiter les transports

La meilleure façon de ne pas souffrir des transports, c'est tout simplement d'avoir à moins se déplacer ! Facile à dire, direz-vous...

Des Magnycois(es) ont franchi le pas en modifiant radicalement leur façon de travailler. C'est le cas de Stéphanie Bosq, 47 ans, ingénieure santé sécurité environnement qui, depuis un an, travaille deux jours par semaine depuis son domicile, économisant

ainsi deux heures et demie de transport quotidien. Pour se rendre à la Défense, siège de son entreprise, elle combine voiture et transports en commun et se réjouit de l'économie de temps octroyée par le télétravail : « Je me sens moins fatiguée car je me lève beaucoup moins tôt. J'ai l'impression de me rapprocher d'un rythme plus "normal" : je n'ai plus le stress lié aux transports ni la crainte d'être en retard pour aller chercher mon fils à l'école ! » Même constat pour Karine Colagiorgio, 47 ans, Field Marketing Manager : « Je ne perds plus de temps dans les transports. C'est appréciable surtout au regard de l'encombrement des routes pour sortir de Magny-les-Hameaux. Nous sommes dans une ville enclavée et aux heures de pointe c'est un cauchemar ! » La Magnycoise travaille trois semaines en « home office » et une semaine en Belgique (siège de sa société). Elle apprécie la liberté et la flexibilité octroyées par le télétravail tout en y mettant quelques bémols liés au fait d'être isolé : « La pause-café, bien connue pour être le lieu où l'on échange sur les projets, est souvent remplacée par le fait de faire une machine à laver. Moins fun, mais au moins ce n'est plus à faire le soir ! »



© AdobeStock



© E. Le Goff

Connectée et solidaire, la mobilité !

Véhicules électriques en auto-partage, covoiturage, auto-stop connecté... Le règne de l'automobiliste roulant seul dans sa voiture laisse aujourd'hui doucement la place à de nouvelles façons de se déplacer, plus solidaires. Le numérique facilite cette évolution, avec une multitude d'applications mobiles, dédiées... à la mobilité !

Telles Klaxit, une application gratuite de covoiturage soutenue par SQY et des entreprises du territoire (Hilti par exemple à Magny-les-Hameaux) destinée aux trajets domicile-travail. Appelée anciennement WayUp, cette application, devenue l'appli n° 1 du covoiturage domicile-travail, s'est déployée sur 800 sites en France dans les neuf plus grandes métropoles françaises. Depuis septembre, elle garantit même le retour à domicile des salariés des entreprises partenaires si leur conducteur fait faux bond (partenariat avec Uber et la MAIF, sous conditions). Autre exemple avec OuiHop, une application d'auto-stop participatif qui met en relation des piétons et des conducteurs de voiture en temps réel. Géolocalisés, automobilistes et auto-stoppeurs visualisent en temps réel leur positionnement et notifient leurs présences via l'appli. Soutenues par le Parc naturel régional, ces deux applications sont référencées sur le site officiel des transports en commun franciliens :

vianavigo.com. Bon à savoir, la carte des itinéraires cyclables du parc naturel y sera également référencée, d'ici la fin de l'année.



www.klaxit.com
www.ouihop.com

La mobilité de demain se prépare aujourd'hui

Dans les laboratoires du campus scientifique et technique du groupe Colas, situé à Magny-les-Hameaux, les ingénieurs réfléchissent déjà à la route de demain. Lundi 1^{er} octobre dernier, le Maire, accompagné d'élus et de ses services techniques, s'est rendu, à sa demande, dans leurs locaux pour échanger sur les innovations expérimentées sur le site magnycois. L'occasion de revenir sur la Wattway, une route solaire révolutionnaire, intégrant des cellules photovoltaïques, capable de produire de l'électricité, énergie propre et renouvelable ; et de découvrir une nouvelle innovation, Flowell, une solution de signalisation dynamique. Le principe ? Des dalles de LEDs

collées sur la chaussée qui permettent un marquage au sol lumineux, en temps réel. Disposées sur un passage piéton, elles mettent en lumière les bandes blanches ; sur un arrêt de bus, elles s'allument à l'arrivée du véhicule ; intégrées sur une piste cyclable, elles éclairent la voie au moment du passage du cycliste... Actuellement en phase d'expérimentation, la solution a suscité l'intérêt de la municipalité qui, toujours à la recherche d'innovations durables, n'a pas hésité à se proposer comme territoire d'expérimentation.



Retrouvez les lignes de bus desservant la commune et le plan de la ville en flashant sur ce QR Code.



[www.magny-les-hameaux.fr/
content/reseau-des-bus](http://www.magny-les-hameaux.fr/content/reseau-des-bus)



Du 03 au 11/11 Centenaire de la Grande Guerre

À l'occasion de la commémoration de la fin de la Grande Guerre, le comité Mémoire de la Ville et les associations locales, la FNACA et Les Amis de l'Estaminet organisent une semaine dédiée à la mémoire des poilus. Lire page 21 pour en savoir +

Programme détaillé des activités dans l'agenda.



Les rendez-vous à ne pas manquer

Sam. 3 Musée de Meaux

C'est le plus grand musée d'Europe sur 14-18. Cette sortie est proposée aux familles et aux seniors, avec le Centre social et le service Seniors. Un guide conférencier les accompagnera sur le circuit des champs de bataille de la Marne.

Départ 7 h 30 du Centre social, 7 h 40 depuis la chapelle Lacoste – Retour vers 19 h

Dim. 4 Port-Royal, visite guidée

Des conférenciers de la Réunion des musées nationaux-Grand-Palais proposent des visites-conférences

en inscription individuelle à Port-Royal des Champs. Réservation conseillée mais pas obligatoire.

Musée de Port-Royal

11 h et 15 h

01 39 30 72 72

musee.port-royal@culture.gouv.fr

Du lun. 5 au dim. 11 Expositions de poilus

Découvrez le quotidien des poilus et de leurs familles au travers de photographies et de dessins prêtés par La Contemporaine (centre d'archives du 20^e siècle français) et l'Historial (musée de la Grande Guerre).

Maison de l'environnement

Merc. 7 La Fleur au fusil



Une pièce basée sur des chroniques réelles du front, jouée par un comédien qui incarne les poilus. Une soirée Culture & Gastronomie proposée par les Amis de l'Estaminet.

Maison de l'environnement

20 h 30

12 € spectacle + souper

Mer. 7**Et si on jouait ?**

Tous les premiers mercredis de chaque mois, le Centre Social Albert Schweitzer, en partenariat avec l'association Les Joyeux Retraités, pour les familles.

Centre social**15 h****Jeu. 8 et 22****Café du jeudi**

Partagez, avec le Secours catholique, un moment convivial autour d'un café.

Pôle Blaise Pascal, salle Coluche**9 h à 11 h 30****06 42 91 94 28****secourscatho-cmt@laposte.net****Du vend. 9 au dim. 18****Expo Eaux et Lavis**

L'artiste chinois Cao Bei An, de renommée mondiale, expose ses aquarelles. L'occasion pour vous d'admirer son œuvre, en présence le week-end de l'association des Eaux et Lavis.

Maison des Bonheur**Entrée libre****Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h****Vend. 9****Conférence et film**

L'historien Hervé Drévilon, spécialiste de l'histoire militaire, animera une conférence « La Grande Guerre dans l'histoire de la France », suivie de la projection de « Joyeux Noël ».

Maison de l'environnement**19 h****Dim. 11****Cérémonie du 11 Novembre**

Commémoration de la fin de la Grande Guerre 1914-1918 avec les associations locales d'anciens combattants et les services de la Ville. Des images de poilus, récupérées grâce à l'appel de collecte lancée par la Ville « J'ai un poilu dans mes archives », s'inviteront, à la cérémonie. Un pot de l'amitié sera servi à la Maison de l'environnement.

Jardin public Nelson Mandela**10 h 30****Les Cavaliers Sam. 17**

Pièce de théâtre adaptée du roman éponyme de Joseph Kessel par Éric Bouvron avec une mise en scène inventive et suggestive, portée par un univers sonore original.

Maison de l'environnement**20 h 30****Sam. 17****Ça pétille !**

12^e salon de placomusophiles, les collectionneurs de capsules de bouchons de champagne.

Pôle Blaise Pascal**De 9 h à 18 h****01 30 52 20 40****Sam. 17****Ateliers zéro déchet : la maison**

Des ateliers pour créer des produits « maison », pour la maison et 100 % bio ! Proposés par le Centre social Albert Schweitzer, en partenariat avec l'association Magny en transition. Premier atelier : les produits d'entretien.

Boutique de quartier**De 10 h à 12 h****Gratuit****Sam. 17****Se séparer de bébé**

Autour d'un café, les équipes du Centre social vous proposent de participer à un temps d'échanges sur la séparation avec son enfant.

Boutique de quartier**14 h****Gratuit**

Dim. 18**Tournoi de poker**

La WBTH Poker team organise chaque mois un tournoi de poker associatif. Pas d'argent en jeu. Convivialité et bonne humeur au programme. Ça vous tente ? Venez essayer !

Pôle Blaise Pascal**Dès 9 h 30****13 €, repas compris - www.wbth.fr****Dim. 18****Braderie de jouets**

Vendez vos jouets, l'équipe de la MJC Méranaise s'occupe de tout ! Lors de cette braderie vous trouverez des jouets, jeux, déguisements, livres, vélos... en bon état et à petits prix, et ce, quelques jours avant Noël !

MJC Méranaise**De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h****Dim. 18****Les poussins de la philo**

Les ateliers philo pour les jeunes reprennent ! Une fois par mois, et sous le regard bienveillant d'un adulte, les enfants vont réfléchir à un thème donné, libérer leur pensée et s'autoriser à les confronter aux autres participants. Sujet abordé ce mois-ci : la mort.

Estaminet**15 h - Gratuit, sur réservation****Jeu. 22****Accueil des nouveaux Français**

Le Maire, accompagné d'élus, accueillera les Français nouvellement naturalisés.

Hôtel de Ville**19 h 30****Jeu. 22****« Marcellin Caillou », d'après Sempé**

Un théâtre de papier original et inventif, éclairé par des images vidéo où l'on retrouve toute la tendresse, l'humour et la poésie de Sempé.

Estaminet**10 h, 14 h et 19 h 30****Du vend. 23 au dim. 2/12****Expo A.R.C. en Ciel**

Les aquarellistes de l'A.R.C. vous donnent rendez-vous toutes les semaines dans leur atelier pour vous faire découvrir leur passion : créer de nouvelles fusions de pigments colorés dans l'eau.

Maison des Bonheur**Entrée libre - Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h****Sam. 24****Ateliers zéro déchet : les cosmétiques**

Des ateliers pour créer des produits « maison », 100 % bio ! Proposés par le Centre social Albert Schweitzer, en partenariat avec l'association Magny en transition. Second atelier : les produits cosmétiques.

Boutique de quartier**De 10 h à 12 h - Gratuit****Sam. 24****Commerce équitable et solidaire**

Les Amis de l'Estaminet et de la Culture vous convient à leur vente de produits issus du commerce équitable et solidaire. Pré-commande souhaitée.

Estaminet**10 h****amiestaminet.sec@gmail.com****Sam. 24****Distribution alimentaire**

© L. Guilbort

Le Secours populaire organise tous les mois une distribution alimentaire pour les Magnycois en difficulté.

Local au 24, rue A. Hodebourg**De 14 h 30 à 17 h**

Paul Taylor
#Franglais Vend. 23

Paul parle français comme un Froggy mais il pense comme un Rosbif. Avec #Franglais, son premier spectacle « moitié en français, half in english », il prouve qu'il est un stand-upper avec lequel il faudra désormais compter ! Soirée programmée avec le collectif de jeunes du comité stand up. Ne vous trompez pas de date : initialement programmé le 30 novembre, l'artiste a dû décaler sa date au 23.

Maison de l'environnement
20 h 30



Sam. 24 et dim. 25

Stage de linogravure

Organisé par l'association L'art en tête, vous apprendrez à graver sur des plaques de lino dédiées à la gravure. À l'aide d'un stylet, vous graverez un dessin, un motif que vous encrerez puis dupliquerez sur papier en quadrichromie.

Maison des Bonheur

De 14 h à 17 h

60 € pour les Magnycois + 15 € d'inscription à l'association + 10 € de participation au matériel
artentete78@gmail.com

Dim. 25

Thé dansant

En rythme avec Les Joyeux Retraités, son orchestre et son taxi boy !

Restaurant scolaire École Saint-Exupéry

De 14 h 30 à 19 h

jrmagny78@gmail.com

Mar. 27

Gérer son stress face au « non » des enfants



Le Centre social Albert Schweitzer, en partenariat avec l'association le RESSY, vous propose de participer à un temps d'information afin de gérer son stress face au « non » des enfants.

Centre social

De 14 h à 16 h

Gratuit

Jeu. 29

Rencontre d'auteur

Organisée par les Amis de l'Estaminet et de la Culture. L'écrivain Hervé Pouzillac vous parlera de ses livres : « Le bigorneau fait la roue » et « L'Homme qui voulait aimer sa femme ».

Estaminet

19 h

Entrée libre

amiestaminet.sec@gmail.com

Boutique de quartier

24, av. de Chevincourt

01 30 52 22 00

centre.social@magny-les-hameaux.fr

Centre social Albert

Schweitzer

Place du 19 Mars 1962

01 30 52 22 00

centre.social@magny-les-hameaux.fr

Lundi : 9 h-12 h 15, 13 h45-19 h -

Mardi et jeudi : 9 h-12 h 15, 13 h45-

17 h 30 - Mercredi : 13 h45-17 h 30 -

Vendredi : 9 h-12 h 15, 13 h45-17 h

Estaminet

Esplanade Gérard Philipe

Quartier du Buisson

Avenue de Chevincourt

01 30 23 44 28

reservation@magny-les-hameaux.fr

Estaminet78

Maison des Bonheur

2, rue Ernest Chausson

Magny-Village

01 61 37 09 33

service.culturel

@magny-les-hameaux.fr

Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable

6, rue Haroun Tazieff

01 30 23 44 28

reservation@magny-les-hameaux.fr

Estaminet78

Musée national de Port-Royal des Champs

CD 91 -Route de Port-Royal

01 39 30 72 72

www.port-royal-des-champs.eu

Pôle musical et associatif Blaise Pascal

Rue des Écoles Jean Baudin

Quartier Centre-Bourg

01 61 37 09 33

vie.associative

@magny-les-hameaux.fr

Le bibliobus reprend sa tournée !

Mardis 13 et 27

Un nouveau bibliobus, habillé de fleurs et d'oiseaux, sillonne le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines depuis octobre. Il fera une halte à Magny-les-Hameaux, les mardis, tous les quinze jours des semaines paires.

Prenez date : en novembre, ce sera les mardis 13 et 27 !

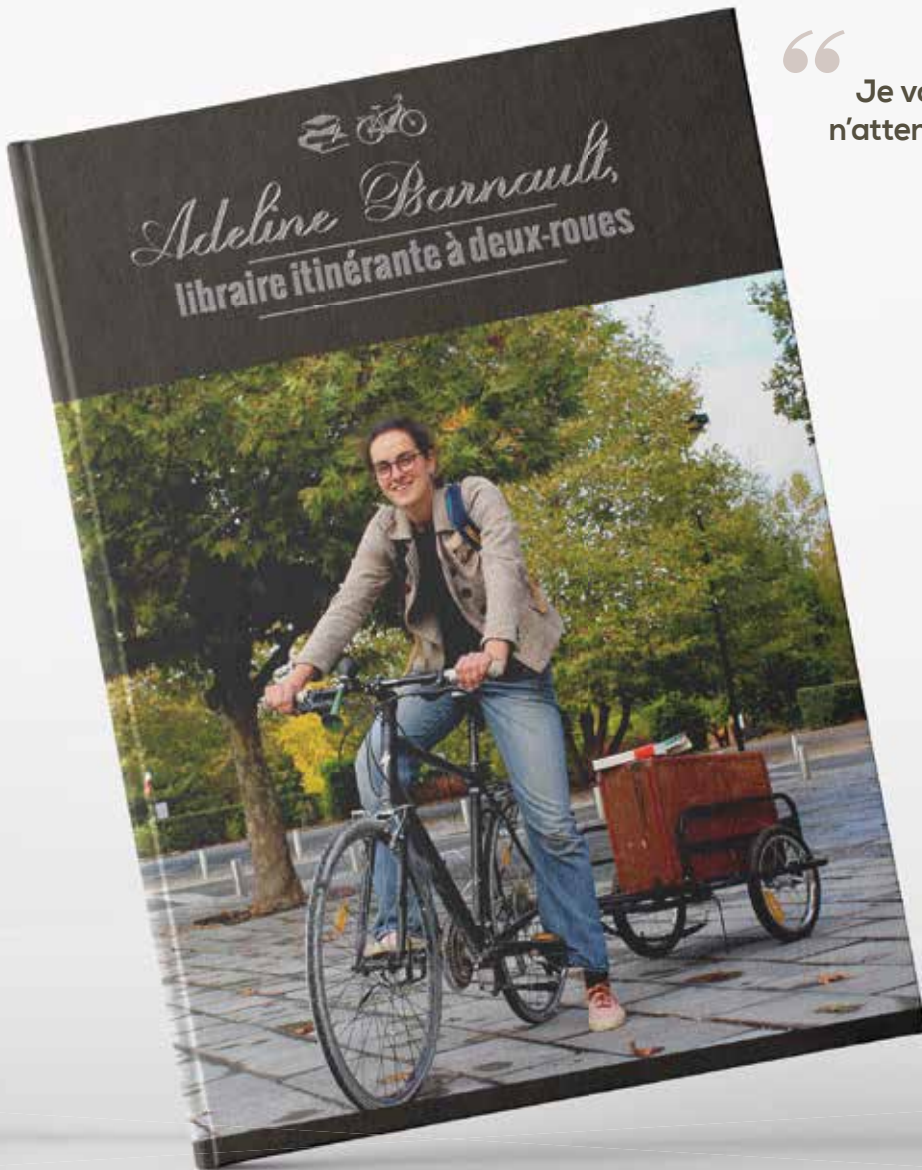
Prochaines dates jusqu'en juin 2019, rendez-vous sur :



<https://bit.ly/2OX70PM>

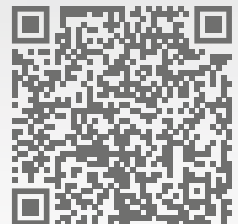


“ Je vais là où l'on n'attend pas le livre. ”



À 33 ans, Adeline Barnault a déjà pas mal « bourlingué ». Woofing en Nouvelle-Zélande (gîte et couvert en échange d'heures de travail), « pub libraire » au Québec, randonnées à Cuba... Avec son sac à dos, cette grande voyageuse parcourt le monde dès qu'elle le peut pour aller à la rencontre des gens. Il y a un an, la Magnycoise de cœur*, libraire dans la vie, décide de voyager avec ses livres et de les emmener là où on ne les attend pas forcément. Elle crée Cultureuil, une librairie itinérante, qu'elle transporte à vélo ! Parce que c'est plus écologique, et parce que le vélo, elle aime ça ! À Magny-les-Hameaux, elle pédale depuis l'âge de 12 ans, notamment au sein du vélo club Les Mollets Futés, dont le président est Dominique Barnault, son papa (*Mon moniteur s'appelait Bertrand Houillon, eh oui, le maire de Magny-les-Hameaux !*). Dans ses bagages, elle transporte aujourd'hui son vélo et des malles remplies de livres d'occasion qu'elle vend, au gré de ses passages.

* Aujourd'hui dans l'Essonne, elle a vécu jusqu'à l'âge de 24 ans sur la commune. Son père y vit encore.



Flashez pour en lire +
ou rendez-vous sur :
<https://bit.ly/2Cajdtv>

Le pôle médical et paramédical Albert Schweitzer

Ce nouveau pôle de santé a ouvert ses portes, durant l'été, au quartier du Buisson, au 1^{er} étage du bâtiment du Centre social Albert Schweitzer.



© L. Guillobot

Réfection des murs et des sols, création de salles de consultation, d'une salle d'attente commune, installation de points d'eau, de sanitaires, de mobiliers de consultation... Les locaux situés au 1^{er} étage du Centre social, laissés vacants après la suppression de la PMI sur la commune par le département et le déménagement en mai de la crèche familiale au rez-de-chaussée, ont été entièrement réaménagés par la municipalité. Des travaux qui font suite à un long travail de collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) et

l'Hôpital privé de l'Ouest parisien (à Trappes) pour inciter les praticiens à venir exercer sur la commune (lire l'interview de Frédérique Dulac, 2^{de} adjointe déléguée à la santé ci-contre). Après l'installation d'un kinésithérapeute et de trois infirmières durant l'été, d'autres professionnels consultent aujourd'hui au Buisson sous la forme de permanences au sein des trois cabinets aménagés, dont, à ce jour, un médecin généraliste, trois chirurgiens orthopédistes et un ostéopathe. D'autres professionnels de santé sont amenés à les rejoindre.



3 cabinets de médecins aménagés

+1 local Kinésithérapeute
+1 local Infirmières



9 praticiens à ce jour



163 m²



1 salle d'attente



+1 kitchenette pour les professionnels de santé



121 363 €
TTC, coût des travaux

« Nous n'avons pas baissé les bras ! »

Face au problème de désertification médicale sur le territoire, la municipalité se mobilise depuis de nombreuses années pour favoriser l'installation de professionnels de santé. Explications avec Frédérique Dulac, 2^{de} adjointe déléguée à la santé.



© C. Lauté

Magny mag' : Pour enrayer ce problème, quelles sont les marges de manœuvre de la Ville ?

Frédérique Dulac : Les communes sont assez démunies car elles n'ont aucun moyen d'obliger les médecins à venir s'installer. Elles ne peuvent que les inciter par diverses propositions avantageuses, comme un loyer bas ou une remise de loyer pendant une période par exemple, ou la description de l'attrait particulier du territoire. Les communes doivent donc faire preuve de beaucoup d'imagination...

Magny mag' : Comment la municipalité s'est-elle mobilisée ?

Frédérique Dulac : Dès 2008, ce problème nous a gravement préoccupés, la population du Buisson étant laissée sans aucun médecin généraliste. Christine Mercier, alors chargée de la santé, a pris contact avec le Conseil de l'Ordre des médecins pour trouver des solutions. Dans le même temps, nous avons pu transformer, grâce à l'OPIEVOY, un local au Buisson pour ac-

cueillir un médecin généraliste. Malgré les facilités accordées aux médecins qui s'y sont installés, ce local n'a été occupé que quelques mois.. C'est pourquoi nous avons passé des petites annonces dans les journaux spécialisés, participé à un forum pour les médecins à l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines, posé des annonces dans les facultés de médecine... Sans aucun résultat ! Et la création en 2015 du pôle médical et paramédical au Centre-Bourg (placette Paul Gauguin) n'a pas attiré non plus de médecin généraliste. Mais nous n'avons pas baissé les bras et avons orienté notre action sur l'ouverture d'un autre type de pôle médical et paramédical, au Buisson.

Magny mag' : En quoi la Ville a-t-elle facilité l'ouverture de ce pôle de santé ?

Frédérique Dulac : Nous avons pris contact avec l'Agence régionale de santé (ARS) qui nous a proposé des permanences de médecins généralistes et spécialistes, en partenariat avec l'Hôpital privé de l'Ouest parisien (à Trappes). Les services et les élus de la Ville se sont alors mobilisés pour organiser, dans les meilleures conditions et dans un temps record, l'arrivée de ces permanenciers avec le réaménagement des locaux du 1^{er} étage du Centre social Albert Schweitzer qui ont été complètement repensés pour accueillir trois cabinets de médecins, un kinésithérapeute et trois infirmières. Nous avons, en parallèle, maintenu des contacts réguliers avec l'Hôpital privé de l'Ouest parisien de Trappes pour trouver de nouveaux praticiens désireux de venir assurer des permanences dans ces nouveaux locaux.



Pôle médical et paramédical Albert Schweitzer

Place du 19 Mars 1962
1^{er} étage du Centre social
Albert Schweitzer
Pas de secrétariat, RDV à prendre directement auprès des praticiens.

1 médecin généraliste
Docteur Denis Chavanne
RDV en ligne sur Doctolib

3 infirmières
Karine Langlois, Patricia Peyrot et Bérengère Bigot
06 16 07 97 94

1 kinésithérapeute
Philippe Antunes
06 03 50 75 28

3 chirurgiens orthopédistes
Docteur Gildas Ducharne
RDV en ligne sur Doctolib

Docteur Patrice Osorovitz
01 30 69 45 63
(secrétariat personnel)

Docteur Alexandre Pelissier
RDV en ligne sur Doctolib

1 ostéopathe
Victor Pilley
RDV en ligne sur Doctolib

D'autres spécialistes sont amenés à rejoindre le pôle médical et paramédical Albert Schweitzer.



Retrouvez l'annuaire des professionnels de la santé qui consultent sur la ville en flashant ce QR CODE

 www.magny-les-hameaux.fr/page-professions-liberales

Élections européennes 2019, mode d'emploi

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 États membres, le dimanche 26 mai 2019, au suffrage universel direct en un seul tour.

Elles ont lieu tous les cinq ans et vous permettent de choisir vos représentants au Parlement européen. Chaque pays se voit attribuer un nombre de sièges en fonction de sa population, soit 79 pour la France. Il doit ensuite conduire le scrutin sur son territoire et nécessairement à la proportionnelle. À cet égard, l'actuel gouvernement français a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique, comme une grande majorité des pays européens. Concrètement, une liste de candidats sera présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français, et chaque citoyen aura la possibilité de donner sa voix



tous les domaines de la vie quotidienne : de la protection des consommateurs aux transports, en passant par l'éducation, la culture ou encore la santé. Ils exercent trois pouvoirs : législatif (le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires), budgétaire (il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'Union européenne), et de contrôle (il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission). Et enfin, élus démocratiquement, ils ont un rôle de représentant direct des citoyens européens.

“ **Les décisions prises au niveau européen ont un impact sur votre vie quotidienne.** ”

à la liste de son choix. À l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

À quoi servent les eurodéputés ?

Ils ont un rôle majeur dans les décisions prises au niveau de l'Union européenne et influent sur

Qui peut voter en France ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, et les ressortissants de l'Union européenne ayant le droit de vote dans leur État d'origine. Attention, chacun doit être domicilié dans la commune où il souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales. Alors si vous venez de vous installer sur la commune ou si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune et que vous ne vous êtes pas manifesté en mairie, ne tardez pas ! Deux modalités : soit en vous rendant à l'Hôtel de Ville, soit par internet. N'oubliez pas, pour voter, il faut s'inscrire !

 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Repères

705 eurodéputés



27
pays



79
sièges pour la France

Centenaire de la Grande Guerre

Du samedi 3 au dimanche 11 novembre, la municipalité et son comité Mémoire, en partenariat avec les associations locales, organisent une semaine dédiée à la mémoire des poilus.

1,4

million de morts français, dont la moitié de 20 ans, 15 000 « gueules cassées », 3 millions d'hectares déclarés impropres à l'agriculture, 1 milliard d'obus tirés... Les chiffres de la Grande Guerre donnent tristement le tournis. À l'occasion de la commémoration de la fin de ce terrible conflit, le comité Mémoire de la Ville, les anciens combattants de la FNACA et les Amis de l'Estaminet vous proposent une semaine d'animations. Une façon de dire, haut et fort : plus jamais ça !

Des dessins de poilus, et bien plus encore

Du lundi 5 au dimanche 11 novembre, découvrez le quotidien des poilus et de leurs familles au travers de photographies et de dessins prêtés par La Contemporaine (centre d'archives du 20^e siècle français) et l'Historial* (musée de la Grande Guerre). Des expositions qui seront visibles à la Maison de l'environnement et dans certaines écoles. Le **samedi 3 novembre**, une sortie au musée de la Grande Guerre du pays de Meaux, le plus grand musée d'Europe sur 14-18, est proposée par le Centre social et le service Seniors. **Mercredi 7 novembre**, les Amis de l'Estaminet accueilleront, à la Maison de l'environnement, *La Fleur au fusil*, une pièce basée sur des chroniques réelles du front. **Vendredi 9 novembre**, l'historien Hervé Drévilon**, spécialiste de l'histoire militaire (et ancien Magnycois), animera une conférence, « La Grande Guerre dans

l'histoire de la France » (19 h, à la Maison de l'environnement), suivie de la projection du film « Joyeux Noël » (20 h). Enfin, la Ville vous attend, à 10 h 30, à la commémoration du 11 Novembre, au jardin Nelson Mandela.

* Exposition réalisée par l'Historial de la Grande Guerre grâce au soutien du fonds européen INTERREG IV 2 Mers dans le cadre du projet « Grande Guerre »

** Hervé Drévilon est Directeur de l'Institut des Études sur la Guerre et la Paix et Directeur de la Recherche au Service Historique de la Défense.



Flashez pour écouter son interview radiophonique sur France Culture

Un comité Mémoire pour ne pas oublier

Créé en 2018, il réunit une quinzaine de personnes : des anciens combattants, des élus, des enseignants et des habitants de tous les âges qui réfléchissent à comment transmettre le devoir de mémoire aux nouvelles générations. Le comité lance un nouveau groupe de réflexion afin de réaliser des recherches généalogiques sur les Magnycois morts pour la France. Vous souhaitez y participer ? Contactez le service de la Vie associative.

01 61 37 09 33



Photo d'archives de Jean-Gabriel Gaudillière, transmise par sa petite-fille, la Magnycoise Martine Gaudillière, à la suite de l'appel à collecte lancée par la Ville.

Mémoire de Magny

Un cimetière chargé d'Histoire(s)

Lieux de recueillement très fréquentés à l'occasion de la Toussaint, les cimetières sont un témoignage fort de l'histoire de la Ville et de la vie de ses habitants. Apprenons-en plus ce mois-ci, sur le plus vieux cimetière de la commune : le cimetière Saint-Germain de Paris, au Village.

Quiconque passe par le Village ne peut manquer d'admirer l'église Saint-Germain de Paris, un édifice gothique du 12^e siècle classé aux Monuments historiques depuis 2016, notamment pour la trentaine de pierres tombales des religieuses de l'ancienne abbaye de Port-Royal. Mais avant de pénétrer dans son enceinte, vous traverserez son cimetière qui mérite, tout comme elle, de s'y attarder car c'est se plonger dans l'histoire de la commune et de celles et ceux qui l'ont écrite...

Des tombes aux illustres noms

Sitôt le portail franchi, vous ne pourrez manquer d'apercevoir, sur votre droite, la sépulture de la Famille Weiss où sont enterrés Paul Weiss, ancien maire de Magny-les-Hameaux (1867-1945), qui est à l'origine notamment du transport et de la cantine scolaires. Près de lui repose sa fille, Louise Weiss, journaliste et écrivaine, qui fut une fervente combattante pour le droit et l'égalité des femmes et première femme députée européenne. Attardez-vous ensuite devant le Monument aux Morts, adossé aux pierres de l'église, à côté de la porte. Dessiné et exécuté par un marbrier de Chevreuse, il fut édifié en 1921 en hommage aux Magnycois morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale, grâce au concours financier des habitants. Quelques pas en arrière, dans le coin gauche, vous passerez devant la stèle d'Albert Samain, célèbre poète mort dans une maison du

Village. Il a été enterré à Lille, sa ville natale, mais ses amis ont fait élever, ici, en 1925, une stèle en sa mémoire.

Poursuivez la balade derrière l'église. Entre le labyrinthe des allées, vous découvrirez trois vieilles stèles qui pourraient passer inaperçues, si ce n'est leurs noms gravés dans la pierre : Bonheur. Cette famille d'artistes – peintres, sculpteurs, compositeurs – a longtemps vécu sur la commune dans une maison aujourd'hui devenue un équipement municipal culturel, appelée en leur hommage La Maison des Bonheur. La plus connue d'entre eux est Rosa Bonheur, peintre animalier et première femme à porter la culotte au 19^e siècle. Mais ce sont les corps de son frère Auguste (peintre animalier), de sa sœur Juliette (peintre animalière) et de son neveu Raymond (compositeur, fils d'Auguste et ami de Claude Debussy, André Gide, Albert Samain, Francis Jammes, etc.) qui sont enterrés ici. Saviez-vous également qu'un architecte, ayant participé à la conception du musée d'art moderne de Paris, et un célèbre économiste reposent au cimetière Saint-Germain de Paris ? À vous de les découvrir...

Flashez pour en lire +

ou rendez-vous sur :
www.magny-les-hameaux.fr/contenu/les-tombes-celebres-du-cimetiere-saint-germain-de-paris



Les stèles des Bonheur.

Qui peut reposer en paix à Magny-les-Hameaux ?

La commune dispose de deux cimetières* : le cimetière de Saint-Germain de Paris, qui entoure l'église du même nom, et le cimetière de l'Orme au Berger, qui accueille tous les cultes. Peuvent y être inhumés :

- les personnes décédées sur la commune, quel que soit leur domicile ;
 - les personnes domiciliées sur la commune, quel que soit le lieu où elles sont décédées ;
 - les personnes non domiciliées sur la commune, mais qui ont droit à une sépulture de famille ;
 - aux Français établis hors de France n'ayant pas de sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur sa liste électorale.
- Le cimetière de l'Orme au Berger dispose également d'un columbarium, d'un jardin du souvenir sur lequel les cendres peuvent être dispersées et d'une salle de recueillement.

De nouveaux tarifs sont applicables depuis le 1^{er} septembre, que vous pouvez retrouver sur le site de la Ville.

Du 1^{er} octobre au 31 mars, les cimetières sont ouverts de 8 h 30 à 17 h, et du 1^{er} avril au 30 septembre, de 9 h à 19 h.



Pour en savoir + sur le règlement municipal des deux cimetières et les tarifs, cliquez sur :

 www.magny-les-hameaux.fr/content/des-lieux-de-recueillement-pour-toutes-les-confessions-religieuses
01 39 44 71 71

* Plongez-vous dans l'histoire des cimetières communaux en lisant, page 22, la rubrique Mémoire de Magny. Ce mois-ci, zoom sur le cimetière de Saint-Germain de Paris, un cimetière chargé d'Histoire(s) et le mois suivant, le cimetière de l'Orme au Berger.



Des moutons bien soignés

Ils paissent tantôt rue des Glycines, au Village ou sur des terrains situés à l'espace Jacques Anquetil. Ces moutons travaillent quotidiennement pour vous : en broutant l'herbe des espaces communaux mis à leur disposition, ils participent au respect de la biodiversité dans la Ville. De l'éco pâturage encadré par un berger professionnel de la société Magnycoise Vertdéco, en convention avec la commune, qui est chargé de leur ravitaillement en eau, en nourriture et de leur soin. Actuellement, ce sont dix moutons de la race Charmoise et Solognote qui paissent rue des Glycines, une race rustique, facile d'entretien et peu exigeante en nourriture. Nous vous rappelons qu'il ne faut pas leur donner à manger : seul le berger professionnel est habilité à leur apporter les soins appropriés.



135 €

C'est le montant de l'amende encourue lorsqu'un taxi ou un établissement refuse un chien guide d'aveugle.

Expression libre

Majorité municipale

GROUPE SOCIALISTE ET DÉMOCRATES LOCAUX

Le Devoir de Mémoire, l'affaire de tous !

Comme vous le savez, notre Commune est particulièrement engagée dans le **partage** et dans la pérennisation du **Devoir de Mémoire**. Nos plus belles preuves sont le Livre Infini réalisé chaque année par nos écoliers pleinement engagés dans leur mission, accompagnés par leurs enseignants.

Il y aussi le **Mémorial**, créé en 2005, lieu symbolisant les trois guerres.

Le **Comité Mémoire** rassemble Anciens Combattants, Élus, Enseignants et toutes les forces vives de notre Commune désirant approfondir l'immense travail déjà initié par la **FNACA**. Il a pour but de rassembler et réfléchir à comment pérenniser notre Devoir de Mémoire, dans le cadre de la Semaine de la Citoyenneté. Le Comité est appelé à fixer des moments de partage et de découverte. Nous sommes en soutien de nos Anciens Combattants dans leurs actions.

Le Devoir de Mémoire est l'affaire de tous ! Le négliger, c'est prendre le risque de commettre à nouveau nos

erreurs du passé, c'est pour éviter cela que la Municipalité a initié ce Comité.

Nous vous invitons à vous joindre aux travaux du Comité Mémoire. Cette année, nous fêterons le **Centenaire de la Première Guerre**, la semaine du 11 novembre 2018.



© C. Lauté

JASON TAMMAM

www.ensemblepourmagny.fr • contact@ensemblepourmagny.fr • [facebook](https://www.facebook.com/ensemblepourmagny) ensemblepourmagny • [twitter](https://twitter.com/Magny78114) @Magny78114

Majorité municipale

AUTRE MONDE

Autoritarisme à tous les étages, sauf... à Magny

Autoritarisme Étatique : Sans ignorer les arrière-pensées des déclarations des présidents de l'AMF et du Sénat contre l'ultracentralisation de l'État, redonner aux communes des délégations d'actions, reconnaître leur prépondérance, et abonder les moyens financiers mis à leur disposition est indispensable.

Autoritarisme Régional : Sur notre territoire, rejet des requêtes des communes concernées par le passage en aérien de la Ligne18 par la Société du Grand Paris (SGP). Son nouveau président du directoire, spécialiste des grands projets publics d'infrastructures et des montages financiers privés, ex-président de Vélopolis, est un exemple de cet autoritarisme « d'experts », loin des besoins des citoyens. Malgré tout, notre résolution contre ce projet demeure même avec son avenir compromis par les contraintes financières.

Autoritarisme Communautaire : Les pratiques au sein de notre EPCI qui temps faisant ne favorisent pas les actions au bénéfice d'une dynamique partagée. Le développement économique est nécessaire, mais prioriser la promo-

tion des start-up ne fait pas la cohésion des communes. Parmi les sujets d'actualité qui préoccupent Magny et qui souffrent d'un réel déficit d'engagement de SQY, la problématique des transports et des déplacements sur le sud yvelinois.

À l'approche d'échéances électorales, le réflexe de comportements individuels ne favorise pas l'œuvre commune, néanmoins la nécessité de maintenir l'équilibre entre l'urbain et le rural, déclaration de la vice-présidente de SQY est une orientation positive, sauf si cela reste un beau discours.

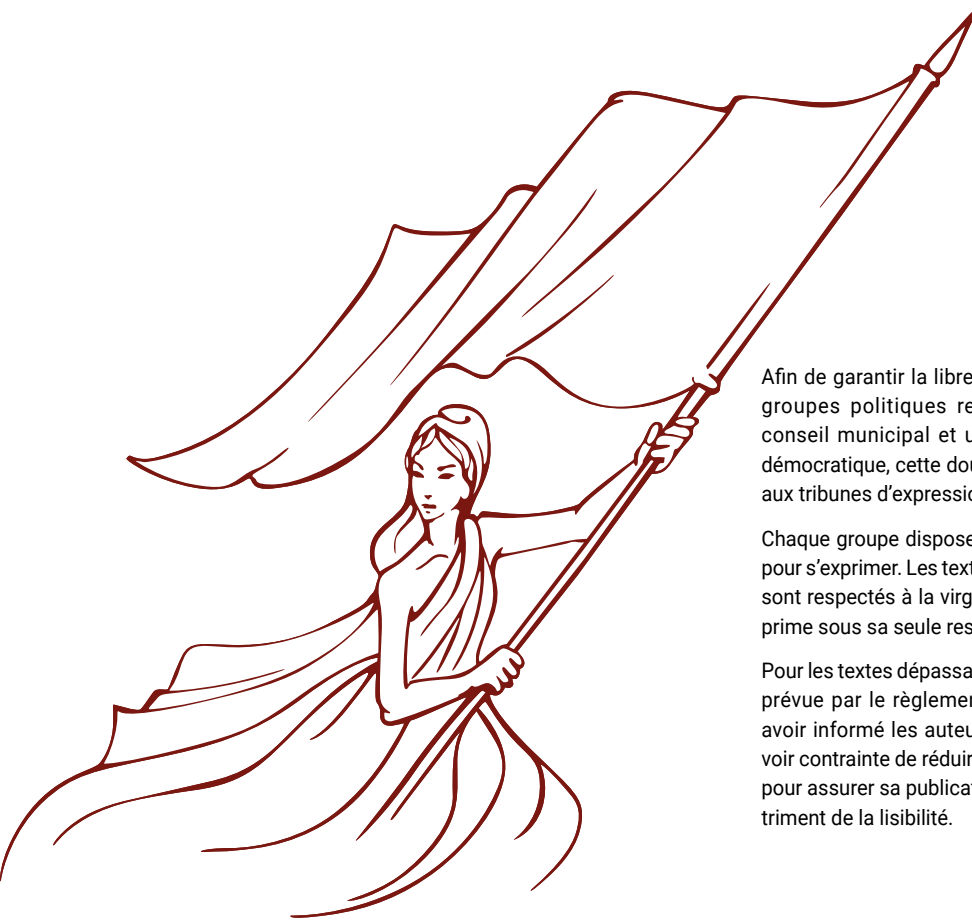


© C. Lauté

À Magny : La concertation permanente avec les habitants est de mise.

DENIS GUYARD

autremonde@numericable.fr • <http://autremondemagny.unblog.fr/>



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et un bon fonctionnement démocratique, cette double page est consacrée aux tribunes d'expression libre.

Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer. Les textes remis par les groupes sont respectés à la virgule près, et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Pour les textes dépassant la limite de caractères prévue par le règlement intérieur, et après en avoir informé les auteurs, la rédaction peut se voir contrainte de réduire la police de caractères pour assurer sa publication en intégralité, au détriment de la lisibilité.

Opposition municipale

MAGNY NOUVELLE ÉNERGIE

Urbanisme et esprit village : la loi change ! À quand à Magny-les-Hameaux ?

Enfin ! Grâce à l'action menée conjointement **mon collègue Jean-Noël Barrot et moi-même à l'Assemblée nationale, nous avons fait changer les lignes sur la loi SRU.** Oui, il faut construire plus dans nos communes qui en ont besoin. Oui, il faut pouvoir garantir à chacun d'être logé dignement et nous savons que nous manquons de logements en Ile-de-France.

Mais il faut aussi construire mieux, respecter nos territoires, l'histoire de nos communes et leurs capacités. Notamment à Magny-les-Hameaux.

La loi sur le logement que nous avons votée permettra demain de mutualiser les objectifs de construction de logements sociaux au sein d'une agglomération.

Pour les communautés d'agglomération comme Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est une véritable avancée ! Cela signifie qu'il faudra réaliser **25 % de logements sociaux sur l'ensemble des logements de l'agglomération et non chacune des communes. Avec deux principes : un minimum de 20 % et un maximum soutenu de 35 %.** Parce que la mixité sociale, ça fonctionne dans les deux sens

si on veut que chacun soit respecté, intégré, que les services des communes soient adaptés (crèches, écoles, pôle scolaire, accompagnement des personnes âgées, infrastructures sportives). C'est enfin le bon sens qui est reconnu ! Le bon sens pour lequel nous plaçons avec Magny Nouvelle Énergie depuis 2014 : **notre commune compte déjà 35 % de logements sociaux ! ça n'est pas une course à faire toujours plus. Ce d'autant plus que nos écoles saturent et les services communaux ne peuvent suivre indéfiniment.**



Plus que jamais nous espérons que cette nouvelle possibilité ouverte aux communes sera suivie et que cette course effrénée à l'urbanisation saura s'arrêter pour le bien de chacun et des services publics de proximité de qualité !

AURORE BÉRGE

Collecte des déchets 2018

MAGNY-LES-HAMEAUX

Ordures ménagères		Collecte sélective	Déchets verts	Verre (un mercredi par mois) *Les habitats collectifs sont collectés les 2^e et 4^e mercredi du mois											
				janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
				24	28	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26
				10	14	14	11	9	13	11	8	12	10	14	12
Secteur A	le mardi	le jeudi semaine impaire*	en déchetterie	 Encombrants secteur A et B											
Secteur B	le vendredi	le jeudi semaine paire*		janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
				3	7	7	4	2	6	4	1	5	3	7	5

* voir calendrier au verso.

Un problème de collecte ? L'agglomération SQY, en charge de la compétence déchets, vous répond.

 0 800 078 780 /  dechets@sqy.fr

Nettoyage des rues

Pas de nettoyage en novembre.
Prochains passages début décembre.

Pharmacies de garde

Toutes les dates sur www.monpharmacien-idf.fr
ou sur l'application mobile MonPharmacien,
accessible directement depuis :

 www.magny-les-hameaux.fr/node/5168 – Gendar-
merie de Magny-les-Hameaux :  01 30 52 07 94

Info Santé

Le cabinet de Cécile Force, osthéo-pathe, situé à la
Maison médicale et paramédicale (1, Placette Paul
Gauguin) a été repris par Chloé Andry.



Magny dans le rétro

Un bus aux couleurs du SAN

Avant de devenir une agglomération,
Saint-Quentin-en-Yvelines était un
SAN, un syndicat d'agglomération
nouvelle. Signes identitaires de cette
ville nouvelle : le vert et le bleu.

NAISSANCES : Maëlle HAUER ERBETTA, le 3 août • Lindsey NZIGBIKIE BAMBA, le 6 août • Ines SAÂDI, le 11 août • Jules DEPLECHIN, le 17 août • Acyl REZINE, le 20 août • Jade RIBEIRO LEMAITRE, le 22 août • Emie THIBAUDET, le 23 août • Éline DIDOUCHE, le 25 août • Camille DELOYE, le 30 août • Hamza MBAYE, le 31 août • Sohann LAURENCE NEILLETTE, le 29 août • Eléana GUILLET, le 31 août • Eliot CHERENSAC ROYBIN, le 7 septembre • Tasnime TAMERNI, le 7 septembre • Élouan CHARPENTIER, le 10 septembre • Lina EL BADAOUI, le 15 septembre • Dinis DUARTE SILVA, le 18 septembre. **MARIAGES** : Ludric DIJOUX et Carine LERENARD, le 22 septembre • Madjid BOUCHOUCHA et Morgane LANGLAIS, le 29 septembre. **DÉCÈS** : Maria GONÇALVES AMARO née ALVES DE MOURA, le 26 août • Gisèle TURCK née VIGNERON, le 3 septembre • Landry LANISTA, le 6 septembre.

Et si on jardinait ensemble ?

C'est ce que propose la Ville à ses habitants avec son projet de jardins partagés, des espaces publics municipaux qu'elle met à la disposition des mains vertes volontaires.

Lundi 8 octobre, Raymond Besco, élu en charge du projet, et les services techniques avaient organisé une première réunion d'échanges. L'occasion d'aborder collectivement les problématiques soulevées par ce projet : la gestion de l'eau, la présence ou non d'un composteur, les dégradations éventuelles, la protection des espaces... mais également de découvrir les motivations de chacun. « *Je ne connais rien au jardinage mais l'idée de faire pousser ses propres légumes et d'apprendre avec mes enfants nous a séduits* », explique Nicolas Perrier, volontaire pour jardiner, en famille. Jean-Pierre Fayol, quant à lui, s'est inscrit car « *les jardins partagés sont dans l'air du temps. Il est bon de relocaliser la produc-*



© E. Le Goff

tion et de (ré)apprendre à manger ce que l'on cultive ». Heureux hasard, son jeune voisin du 1^{er} étage, René Huynh, un adepte de la permaculture, jardinera sur la même parcelle que lui. À l'issue de la réunion, l'expérimentation sur deux

sites « pilotes » a été lancée : l'un, avenue d'Aigrefoin (sur 196 m², photo ci-dessus), l'autre sur la Sente de Cressely (sur 382 m²). Nous ne manquerons pas de suivre ces jardiniers participatifs et avons hâte de découvrir ce qu'ils planteront...

Les jardiniers de la Ville vous ont offert des fleurs !

Plutôt que de jeter certaines plantes à la benne, les jardiniers municipaux ont décidé de vous faire profiter des fleurs encore colorées. Ce mercredi 10 octobre, vous pouviez repartir avec quelques annuelles et vivaces (sauge, verveine, laurentia, etc.). Et si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à consulter en ligne les fiches-conseils réalisées par les jardiniers de la Ville. Dernière en date : Que planter, semer et faire en octobre ?



<https://bit.ly/2CJ45o9>



Une piste cyclable bidirectionnelle

Une piste cyclable qui relierait le hameau de Villeneuve à celui du Village, la Ville en rêvait et le réclamait depuis des années (lire la Parole d'élu de la page 9 du dossier), ce sera désormais une réalité ! Débutés en septembre, les travaux engagés par le Conseil départemental le long de la RD 95 seront bientôt finalisés. Des reprises de pastilles d'enrobés de la route départementale et le traçage de la ligne blanche axiale seront effectués en suivant.



© L. Guilbot

